

Thessalonique, le 14 avril 2000

**ATELIER DE TRAVAIL TTNET:
“Validation des acquis et professionnalisation des formateurs”**

Lisbonne, les 25 et 26 mai 2000

Document de travail

Les systèmes traditionnels de validation et de certification professionnelles sont aujourd’hui interpellés sur leur capacité à reconnaître les acquis de l’expérience comme partie intégrante de la formation et de la qualification.

Selon le Livre blanc de la Commission Européenne “Enseigner et apprendre - vers la société cognitive”, la reconnaissance des acquis est l’une des clés du concept de formation tout au long de la vie:

“La valorisation du savoir acquis par l’individu tout au long de la vie suppose d’ouvrir des modes nouveaux de reconnaissance des compétences au delà du diplôme et de la formation initiale [...].”

Au niveau des États Membres, plusieurs arguments plaident en faveur du besoin de réformes et de l’aménagement du cadre législatif:

- a) l’adaptation des modes de qualification à l’évolution rapide des métiers et des technologies;
- b) l’enjeu social de la reconnaissance des acquis de l’expérience pour optimiser l’employabilité des personnes;
- c) le nécessaire rééquilibrage du poids des acquis de l’expérience dans l’accès à la formation et dans sa validation.

La question de la validation des acquis dans les métiers de la formation n’est intervenue que récemment dans le débat national et communautaire. Son examen au cours de notre atelier s’inscrit dans le cadre suivant:

- a) la validation des acquis des formateurs ne peut être approchée que dans le cadre du système de validation et de certification professionnelles du pays concerné;

- b) l'atelier limite ses travaux au processus de validation des acquis défini par le Glossaire du Cedefop* comme:
'the process of attributing/providing a formal evidence of value to competences, irrespective of the way these competences have been gained'.
- c) la question de la validation des acquis se pose différemment pour les enseignants de la formation professionnelle initiale, dont l'accès à la profession est réglementé, et pour les formateurs de la formation professionnelle continue, pour lesquels l'accès à la qualification s'opère davantage sur des bases non réglementaires. Les travaux du réseau TTnet ont montré que les États Membres sont à la recherche de procédures permettant de valider les acquis d'expérience comme élément de la qualification des formateurs, d'où l'actualité transnationale de ce thème et son choix pour un atelier communautaire.

L'atelier de travail, organisé dans le cadre de la présidence portugaise de l'Union européenne, se donne pour objectif d'apporter des éléments de réponse à la question suivante :

A quelles conditions la validation des acquis d'expérience peut-elle être considérée comme facteur de la professionnalisation des enseignants et des formateurs, dans le double sens d'une meilleure articulation entre l'expérience et la formation, entre la formation et la qualification.

- a) La validation des acquis permet-elle le développement de nouvelles qualifications reconnues et en lien avec les besoins du marché (comme dans l'expérience française des CQP - Certificat de Qualification professionnelle)?
- b) La validation des acquis est-elle un facteur de transparence des qualifications des formateurs en lien avec des référentiels d'emploi et d'activité?
- c) La validation des acquis permet-elle une meilleure adéquation de l'offre de formation aux besoins (référentiels de formation articulés aux référentiels d'emploi, formation modulaire, individualisation des parcours, capitalisation des acquis)?

L'atelier comporte trois sessions complémentaires:

- a) La session n° 1 a pour objectif la définition du cadre général des travaux de l'atelier;
- b) La session n° 2 présente des expériences novatrices dans le champ de la validation des acquis des formateurs, situées dans des contextes nationaux (Grèce, Norvège, Portugal, Royaume-Uni);
- c) La session n° 3 se présente comme une session de synthèse permettant, à partir de l'analyse des situations nationales, d'identifier les thèmes d'intérêt commun et les éléments pour une problématique communautaire de la validation des acquis dans les métiers de la formation.

Mara Brugia
Coordinatrice du projet

Anne de Blignières
Expert auprès du projet

* Version préliminaire, avril 2000.